Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 30 JUILLET AU 5 AOÛT 2017

SPORTS *et* LOISIRS

Changement d'école

Une lueur d'espoir pour Justine Frappier

Après avoir fait une croix sur son souhait de fréquenter le programme de sport-études de l'école Saint-Lucien à Saint-Jean-sur-Richelieu l'an prochain, l'adepte de patin artistique, Justine Frappier, a reçu une bonne nouvelle de la Commission scolaire des Patriotes (CSP). Sa demande de dérogation territoriale a finalement été acceptée.

Un texte d' **Annabelle Baillargeon**

« Je suis vraiment contente, lance l'élève de l'école Jacques Rocheleau de Saint-Basile-le-Grand. C'est mon rêve de commencer plus tôt à patiner. Quand j'ai appris la nouvelle, je souriais et j'ai dit merci à ma mère, car c'est beaucoup grâce à elle ! »

Depuis l'âge de 3 ans, Justine pratique le patin artistique.

« Au départ, elle faisait plus nager sur la glace ou se tenir sur ses patins. Mais c'est toujours ceux qui commencent le plus tôt qui vont loin. Je ne dis pas que ma fille se rendra aux Olympiques, mais je veux lui permettre de réaliser son rêve d'être dans le compétitif », explique sa mère, Mylène Le Saux.

« Quand j'ai appris la nouvelle, je souriais et j'ai dit merci à ma mère, car c'est beaucoup grâce à elle ! »
- Justine Frappier

Le programme de sport-études permettrait à la jeune fille de profiter des après-midi pour s'entraîner et de l'avant-midi pour donner ses efforts pour l'académique.

« L'école n'est pas toujours facile pour ma fille. Si elle est moins concentrée en après-midi pour faire ses pirouettes, ce n'est pas la fin du monde. Le sport est bénéfique pour elle », ajoute sa mère, elle-même enseignante.

Mise en contexte

Avant la fin des classes, Mylène Le Saux a reçu une réponse favorable par téléphone quant à sa demande de dérogation territoriale de la CSP à l'école de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR).

Justine Frappier espère pouvoir changer d'école l'an prochain, pour pouvoir accéder au programme de sport-études au primaire. (Photo : Annabelle Baillargeon)

(Photo: Annabelle Baillargeon)

À sa grande surprise, quelques semaines plus tard, elle reçoit plutôt une lettre signalant un refus.

« J'ai d'abord été très contente et ensuite bien déçue », rapporte la fillette de 10 ans qui patine au complexe Isatis sport à Chambly.

À la CSP, on expliquait cette décision par le fait que le programme de sport-études n'est pas reconnu au primaire par le ministère de l'Éducation.

« Les demandes extraterritoriales sont acceptées lorsque le programme est reconnu par le ministère et qu'il n'est pas offert sur notre territoire », justifiait la porte-parole, Lyne Arcand.

Après bien des démarches, la Commission scolaire a finalement acheminé une autorisation pour cette année à cette demande, le 13 juillet.

« Dans la perspective d'être juste et équitable et en raison d'une erreur administrative, la CSP a autorisé exceptionnellement cette demande pour cette année », indique Mme Arcand.

Justine se trouve ainsi 14e sur la liste d'attente pour fréquenter l'école Saint-Lucien l'an prochain. Si l'établissement ne peut l'accueillir, elle demeurera à son école actuelle et devra recommencer le processus de demande l'an prochain.

Législation

Le député de Chambly, Jean-François Roberge, a déposé un projet de loi afin de donner plus de liberté aux parents dans le choix de l'école de leurs enfants, le 15 juin. Il avait alors soulevé le cas de Justine, qui souhaitait s'inscrire à une école plus adéquate en fonction de son profil.

« Des Justine, il y en a des centaines au Québec. Ce ne sont pas tous les parents qui ont l'énergie à consacrer à mener une bataille bureaucratique. Ça va contraindre l'accessibilité, c'est de la bureaucratie absurde de voir les élèves comme du financement pour les Commissions scolaires », déplore le député de la CAQ.

M. Roberge représentera son projet de loi à l'automne au ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, afin de faire suivre ce dossier. « Il faut qu'il comprenne que ce n'est pas anecdotique », mentionne-t-il.

Question aux lecteurs

Comment devraient fonctionner les demandes de transferts d'écoles dans les Commissions scolaires ?

redaction@journaldechambly.com

OPINION

Le municipal n'a rien de glamour, pourtant…

DENIS
Bélanger
dbélanger@oeilregional.com

Ma mère m'a souvent raconté qu'à son époque, elle devait avoir 50% plus un pour obtenir la note de passage.

C'est beaucoup plus rigoureux de nos jours avec le 60% à l'école, et pour les permis de conduire, c'est encore plus haut. Je me disais que quelqu'un avec un pointage en bas de l'ancienne note de passage n'était pas vraiment fort. Aux dernières élections municipales, aucune des grandes villes de la Vallée n'a obtenu un taux de participation de 50 % à la mairie. Pas fort. Et triste.

À Mont-Saint-Hilaire, où on élisait un nouveau maire après plusieurs années de règne de Michel Gilbert, on avait eu un taux de 46,3%. Ce n'était guère plus rose chez ses voisines alors que Beloeil a obtenu 44,2%, Saint-Basile-le-Grand 44,1% et Otterburn Park 46,9%. À McMasterville, il n'y avait tout simplement pas eu d'élection à la mairie ; Gilles Plante avait été élu par acclamation pour une énième fois.

La politique municipale obtient les plus bas scores sur le plan participatif. Pourtant, c'est à ce niveau que la plupart des enjeux touchent les citoyens. Il y a d'ailleurs de gros dossiers sur les bureaux des principales villes de la région. À Beloeil, il y deux projets de résidences pour personnes âgées qui pointent à l'horizon, ainsi que la fameuse piscine. À McMasterville, il y a le projet résidentiel autour de la gare. À Mont-Saint-Hilaire, c'est l'avenir de la zone A-16. Puis toutes ces villes discutent avec Saint-Basile-le-Grand et Otterburn Park pour avoir une régie des incendies commune. Vous voulez que les choses soient bien faites ou que votre opinion soit prise en compte, c'est le temps de vous manifester.

Il y a certains élus qui vont peut-être m'écrire et me signifier que mon éditorial ne tient pas compte de la participation des consultations publiques. C'est un bel outil de travail, voire de légitimation des politiques, les consultations, mais ça ne confère pas aux citoyens un pouvoir réel comme le fait le bulletin de vote.

Comment réussir à augmenter l'intérêt du grand public pour la chose municipale? C'est une bonne question. Il y aurait peut-être besoin d'un grand travail sur le plan marketing. Arrêter d'utiliser la langue de bois et dire les vraies choses. Ça ne s'applique pas aux élus cette règle, mais aussi à l'ensemble des employés municipaux qui sont ceux qui font rouler les municipalités. La lourdeur bureaucratique ne doit pas faciliter la réconciliation du citoyen avec l'appareil municipal. Les règles et les protocoles sont tellement lourds que parfois, certains emploient avec zèle et sans jugement la règle. J'avais écrit à ma municipalité pour dire que je m'étais déplacé inutilement à l'aréna pour du patinage libre, car la Ville n'avait pas mis à jour les horaires sur son site internet. On m'a réécrit pour me dire qu'ils ouvraient une requête. Je n'ai jamais eu de réponse. Non, ce n'était pas dans la Vallée-du-Richelieu. Mais prenez-en note pour éviter que cela se reproduise. ■

Belœil, ville vivante

En lisant les texte de mesdames Mélanie Brisson (12 juillet) et Nathalie Ferraris (19 juillet), je ne peux m'empêcher d'être découragée…

Lorsqu'on élit domicile près d'un centre commercial ou d'une école, il faut s'attendre à ce que le quartier soit animé. Il y a parfois quelques désagréments temporaires afin de rendre lesdits événements plus merveilleux!!!

Commençons par le festival d'été de Belœil. N'est-ce pas quelque chose de fabuleux qui permet de faire connaître notre si jolie ville? Bien sûr, il faut préparer le terrain et des ouvriers se présentent tôt sur le site pour que tout soit prêt à temps. À la fin des années 80, Francis Cabrel est venu donner un concert en plein air au parc Eulalie-Durocher. À l'été 1990, c'était le « super triple » avec Marie Carmen, les BB et Paul Piché. Tout le monde était enchanté. Aucune plainte du bruit matinal des ouvriers ou de la musique tardive qui a duré passé minuit (que voulez-vous, le public en redemandait…) alors que tous les Belœillois pouvaient entendre le spectacle de leur logis.

Si vous habitiez près des restaurants du Vieux-Belœil, vous entendriez les chansonniers très souvent sur les terrasses et les gens éméchés parler un peu trop fort un peu trop tard.

Le bruit à Polybel

Maintenant… Le cas de la Polybel. Étiez-vous en congé pour vous faire réveiller un vendredi matin par le concours d'hommes forts? Ou être dérangée par une activité destinée aux élèves et qui a duré toute la journée? Vous entendez aussi sûrement la cloche sonner et la voix de la secrétaire à l'interphone. Vous me direz que l'activité du 26 mai a fini à 22 h. L'heure légale pour arrêter de faire du bruit; il se pourrait aussi, si vous habitiez dans un tout autre quartier, que vous ayez un voisin sur le party tous les soirs et qui se soucie trop peu du couvre-feu imposé par la municipalité.

Ce que vous appelez le Défi arc-en-ciel, soit le 5 km en couleurs, c'est une magnifique façon d'amasser des sous pour l'organisme L'Arc-en-ciel qui fait la prévention de la toxicomanie.

Je ne peux qu'avoir le goût d'esquisser un sourire en lisant que vous avez été dérangée par les rénovations de l'école. Sérieusement? Attendez que votre voisin fasse changer son toit, refaire sa devanture de maison ou décide lui aussi de convertir sa maison à la géothermie.

J'ai grandi à Belœil et j'y suis revenue parce qu'il fait bon y vivre, parce que c'est une ville familiale. ■

Gitane Bouchard, Belœil

L'Oeil RÉGIONAL
Le journal de la Vallée du Richelieu
34 150 exemplaires
oeilregional.com
393, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil, J3G 4H6
Tél. 450 467-1821 / Téléc. 450 467-3087
publicite@oeilregional.com
redaction@oeilregional.com
emploi@oeilregional.com
Petites annonces
450 771-0677 / Rive-Sud : 514 875-1948

Éditeur : Benoit Chartier
Rédacteur en chef : Martin Bourassa
Directeur de l'information : Vincent Guilbault
Journalistes : Denis Bélanger, Karine Guillet
Caricaturiste : Pierre Brignaud
Contrôleur : Monique Laliberté

Directrice de production : Josée Cusson
Directeur des ventes : Guillaume Bédard
Directeur des projets spéciaux : Gilbert Desrosiers
Publicitaires : Sonia Dupré, Félix Pruneault-Banford
Coordonnatrices aux ventes : Geneviève Robert, Mélissa Lacoursière
Distribution : Distribution Transcontinental Inc. Division Publisac Montérégie

RÉSEAU SÉLECT
publisac
PAPIER FABRIQUÉ AU QUÉBEC FAIT À 40% DE PAPIER RECYCLÉ.
Merci de recycler ce journal.
FSC MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C011825

Hebdomadaire publié par
DBC COMMUNICATIONS INC.
655, avenue Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5G4
dbccomm.qc.ca

Imprimé par l'Imprimerie Transcontinental s.e.n.c., division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Anjou, Québec, H1J 1T7 et distribué par Publi Sac pour plainte ou requête: 450 773-6028
ISSN 0839-7864